

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 31 JANVIER 2024



Déclaration de politique générale : et les orthophonistes ?!

A l'occasion de la déclaration de politique générale du Premier ministre, la Fédération nationale des orthophonistes (FNO) est saisie par le manque de considération accordée aux professionnels de santé paramédicaux conventionnés.

Dans les différents piliers édictés par Gabriel Attal pour la politique gouvernementale en matière de santé, l'absence d'une mention des orthophonistes est plus qu'inquiétante. Des médecins aux psychologues en passant par les personnels sociaux et sanitaires en milieu scolaire, l'ensemble des professions libérales paramédicales conventionnées sont les oubliées de cette déclaration de politique générale.

Alors même que l'accès aux soins, notamment ceux orthophoniques, est une problématique majeure sur l'ensemble du territoire national pas d'autre réponse que la solution "médecin".

Le déséquilibre structurel entre l'offre et la demande de soins ainsi que les salaires misérables et les conditions de travail précaires des établissements de soins, entraînent une embolisation des cabinets d'orthophonie dans la quasi-totalité des bassins de vie.

Cette situation n'est plus supportable pour les patients en attente qui voient leurs troubles s'aggraver pendant cette période conduisant à un renoncement aux soins.

Pour faire face aux défis multiples de notre profession, la FNO attend que le Gouvernement agisse enfin en prenant les mesures nécessaires :

- **revalorisation des rémunérations des orthophonistes en libéral comme en salariat**
- **augmentation des financements pour faire croître les quotas en centres de formation universitaire en orthophonie**
- **mise en application des règles professionnelles**
- **élargissement de l'accès direct à l'ensemble des orthophonistes en exercice**
- **généralisation et pérennisation de la Plateforme de Prévention et de Soins en Orthophonie (PPSO) et du dispositif Dépistage et Prévention en Orthophonie et Orthoptie (DP20)**

La FNO demande à être reçue par le Gouvernement dans les meilleurs délais, afin que la question de l'accès aux soins orthophoniques pour l'ensemble de nos concitoyens ne soit pas oubliée dans la politique de santé. La FNO veillera à ce que la défense et la promotion de l'orthophonie constituent une priorité de santé publique.